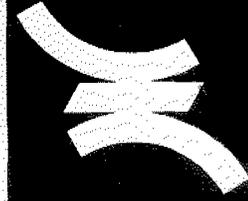


814 ML91

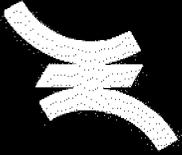
2220
MAKO - MALI
:22-43-27
22-70-24
FAX 22-94-13

SNV



21/8/91
ASSOCIATION
NEERLANDAISE
D'ASSISTANCE AU
DEVELOPPEMENT

SNV-MALI



CECOT
INTERNATIONAL REFERENCE CENTRE
FOR COMMUNITY WATER SUPPLY AND
SANITATION (IRC)

1991

814-ML91- 9169

Avant Propos



Jos Hoenen, Directeur National SNV-Mali, 1988-91

Cette brochure s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement (S.N.V.) et tente d'apporter une réponse aux questions suivantes :

Qu'est-ce que la SNV ? Quels sont ses objectifs ? Quels domaines d'intervention couvre-t-elle au Mali ?

Une précédente brochure, publiée à l'occasion des cérémonies marquant le dixième anniversaire de la SNV au Mali, tentait déjà en 1989 de répondre aux mêmes questions. Mais, en l'espace de deux ans, beaucoup de choses ont changé. Notre organisme a défini une nouvelle politique et procédé à la définition d'une stratégie actualisée. Il est heureux de constater que cette approche nouvelle va être mise en oeuvre dans le contexte des changements récents intervenus au Mali, avec ce que

l'on pourrait appeler le nouveau "printemps politique".

Puisque tant de facteurs favorables sont en place, il nous semble important, avant d'amorcer les stratégies nouvelles de l'organisation, de rappeler à l'ensemble de nos partenaires les principes qui fondent l'intervention de la SNV et les actions de développement en cours au Mali.

Au moment de passer le relais à mon successeur Mr Peter Van Doren, il me faut rendre hommage à tous les collègues et partenaires qui m'ont aidé pendant près de quatre ans dans la définition et la conduite du programme.

A mon successeur et à tous ses collaborateurs, je formule des vœux de réussite et de succès.

Jos Hoenen

Le Statut de la SNV

La SNV est une organisation autonome qui définit et mène dans les pays d'intervention une politique inspirée de ses statuts. Ses activités sont financées par l'Etat Néerlandais et sa Direction relève du personnel du Ministère des Affaires Etrangères.

Le Ministère de la Coopération au Développement influence néanmoins la politique de la SNV en raison de la place occupée par l'organisation dans l'exécution de la politique de coopération, surtout les volets qui touchent les activités à caractère participatif. Le programme général est arrêté par un conseil d'administration qui prend en compte les modifications proposées par le personnel de terrain.

Le statut juridique de l'organisation lui permet de coopérer à la fois avec les organisations non gouvernementales et les services (semi) étatiques. Afin de rendre la SNV plus opérationnelle et lever les équivoques, le conseil d'administration et le Ministère de la Coopération au Développement ont convenu en Janvier 1991, que la SNV représente la partie néerlandaise pour toute question concernant les projets gérés par la SNV et confiés à elle par son département. Cette responsabilité incombe au bureau de la SNV dans les pays où elle opère ; ce sont alors eux qui représentent la partie néerlandaise pour toutes questions touchant ces projets.

Stratégie Générale

Depuis plus de 25 ans, la SNV conduit dans les pays en développement des actions d'appui au profit des populations défavorisées, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

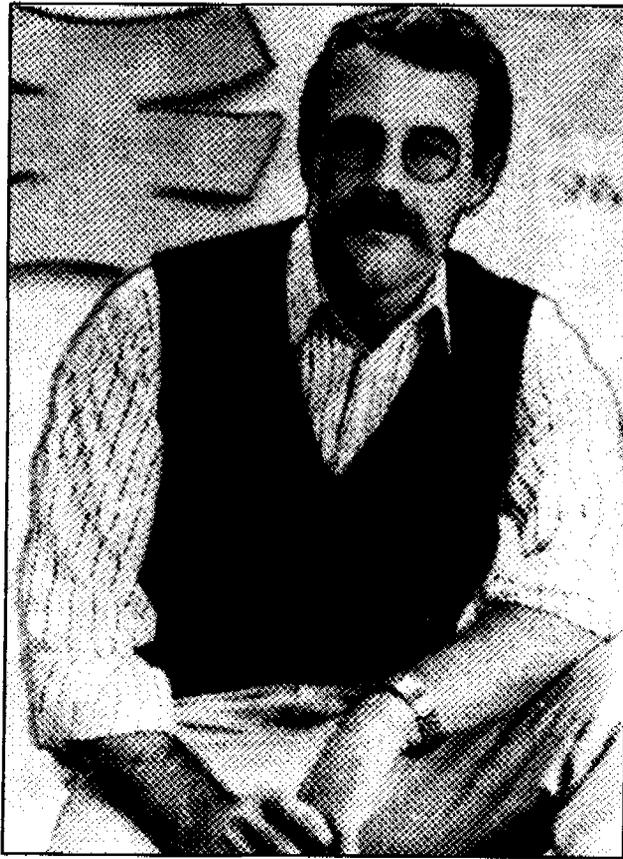
L'objectif principal, ainsi que les nouveaux statuts le définissent consiste dans les dits pays en "**l'accroissement de la capacité des couches démunies désavantagées ou opprimées de la population.**"

Pour atteindre cet objectif essentiel, la SNV s'attache à :

- . coopérer directement avec les organisations des groupes-cibles
- . coopérer avec d'autres organisations travaillant pour et avec ces groupes et menant des activités susceptibles de faire avancer le processus d'émancipation socio-économique et politique.
- . mener des actions, en collaboration avec d'autres organisations, qui sont susceptibles d'aider à la réalisation de l'objectif final
- . coopérer avec des organisations aux Pays Bas et dans les autres pays industrialisés afin de promouvoir la compréhension des problèmes de sous-développement et du processus d'émancipation socio-économique et politique

La SNV offre une gamme variée de formes d'appui :

- . mettre du personnel qualifié et motivé à la disposition des organisations partenaires
- . intervenir auprès d'autres organisations pour le financement des activités
- . financer elle même dans certains cas
- . Dans le cadre de la conscientisation des Pays-bas et des autres pays industrialisés, établir la liaison entre ces pays du Nord et les organisations des pays d'accueil.



Peter van Doren, Nouveau Directeur National de la SNV-Mali



Cadres détachés et corps de bureau, SNV-Mali

La SNV intervient activement dans 28 pays
dont 19 en Afrique.

•Les activités menées sont au nombre de 420
dont 277 en Afrique, 16 au Mali

•Le nombre total d'assistants techniques est de 612
dont 442 en Afrique et 33 au Mali.

Les Assistants Techniques et les Projets au Mali

Année	'79	'80	'81	'82	'83	'84	'85	'86	'87	'88	'89	'90	'91
Nbre d'assistants techniques	5	11	10	11	15	20	28	31	26	29	30	31	36
Nombre de projets	3	5	5	6	7	10	10	11	13	13	16	16	16



*Réunion du Conseil de la SNV-Mali, un organe consultatif pour les cadres détachés
et pour le siège de la SNV à la Haye*

LES PROJETS EN COURS

Intitulé du Projet	Organisme d'Exécution	Budget en cfa	Assistants Techniques
X Soins de Santé Primaires, Dioïla/Kangaba	SNV/Dir. Rég. de la Santé Publique	427.000.000	5
Foresterie Rurale, Ségou	SNV/Dir. Rég. des Eaux et Forêts	1.035.000.000	6
Appui à la Foresterie Villageoise, Koulikoro	SNV/Dir. Rég. des Eaux et Forêts	682.000.000	5
Greniers de Prévoyance, San	SNV/CMDT	120.000.000*	1
X Aménagement des Terroirs Villageois, Fana	SNV/CMDT	90.000.000*	2
Maraîchage, Dioïla	SNV/CMDT	70.000.000*	1
(X) Aménagement des Petits Bas-Fonds, Bougouni	SNV/CMDT	125.000.000*	1
Appui au Journal "Jèkabaara" Régions CMDT/ODIPAC, Bamako	SNV/JAMANA	26.000.000	1
Appui Technique et Technologique aux Groupements des Femmes, Koulikoro	SNV/DRACOP	USD 305.300	1
Appui à ALPHALOG Ségou	SNV/ALPHALOG	22.400.000	1
Appui aux Volets Culture Atelée et Action Forgeron Kita	SNV/ODIPAC	± 25.000.000	2
Gestion Forestière et Aménagement des Terroirs Villageois, Koulikoro	FAO/Dir. Rég. des Eaux et Forêts		3
Appui aux Projet Lutte Anti-Erosive, San/Bougouni	KIT/CMDT		2
Tombouctou Rural Development, Diré	CARE		2
Projet Hydraulique Rurale Plateau Dogon, Bandiagara	MOLIBEMO/ARC/ Mission Catholique		1
Gestion des Ressources Naturelles, Niafunké	AMADE/CADEF/ AFRICARE		2

*La Proposition de Budget pour les projets SNV/CMDT dans la nouvelle phase "Appui SNV à la CMDT" s'élève à FCFA 725.000.000

Description

COLLABORATION AVEC LA COMPAGNIE MALIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT DES TEXTILES (CMDT)

Depuis 1987 une collaboration existe entre la CMDT et la SNV, initiée par la création du projet "Aménagement des Terroirs Villageois à Fana et suivie par les projets Greniers de Prévoyance à San et Maraïchage dans le cercle de Dioïla.

En novembre 1990 ces activités ont fait l'objet d'une mission d'évaluation, qui a formulé des recommandations pour la poursuite des activités dans une deuxième phase. Dans cette nouvelle phase les activités de la SNV au sein de la CMDT font partie du programme "Appui de la SNV à la CMDT".

Le programme comprend les 3 projets cités ci-dessus, et 2 nouveaux projets sont proposés à savoir :

- le projet Aménagement des petits Bas-Fonds à Bougouni, et
- le projet Identification des Besoins en Technologies Alternatives à Sirakele.

A part des projets gérés en collaboration avec la CMDT, la SNV donne son appui au projet "Lutte Anti-Erosive" exécuté par le KIT et la CMDT, avec l'établissement de deux antennes à San et à Bougouni.

AMENAGEMENT DES TERROIRS VILLAGEOIS, FANA

LA SNV collabore avec la CMDT dans ce projet qui a démarré en 1988. Ce projet vise à long terme l'arrêt de la dégradation du système écologique dans la zone à travers une approche villageoise en vue de faire participer la population villageoise aux travaux d'aménagement comme la construction des petits barrages. Ces efforts pour la défense de l'écosystème visent à contribuer au développement de l'agriculture et de l'horticulture ainsi qu'à l'amélioration des points d'eau potable pour le bétail. Le projet a introduit des

techniques de conservation des sols et d'aménagement des bas-fonds avec des retenues d'eau.

A la fin de sa troisième campagne, outre les activités de lutte anti-érosive, un total de 33 barrages sont devenus opérationnels.

Dans la nouvelle phase le projet continuera à développer sa stratégie d'approche villageoise, de la mise en valeur des bas-fonds aménagés et la formation de l'encadrement. Une cellule de formation est proposée, chargée du développement d'un programme de formation à l'intention de l'encadrement pour les activités d'aménagement des terroirs villageois (exécutées avec et par les villageois). (3 Assistants techniques).

GRENIERS DE PREVOYANCE SAN.

Ce projet a débuté en 1988 sous tutelle de la CMDT dans la région CMDT de San.

Il a pour but principal la création des greniers de prévoyance pour assurer la disponibilité, au niveau des village concernés, d'un stock de céréales de base dans la période de soudure. Deux activités complémentaires sont la formation des jeunes alphabétisés pour la gestion des greniers sous la supervision des comités de gestion, et la création des centres d'alphabétisation dans les villages.

Le projet encadre maintenant 100 villages à greniers de prévoyance. Dans la prochaine phase un accent particulier sera mis sur le renforcement de l'action au niveau des villages, par des visites



Stockage dans un grenier (région de San)

intervillages, des formations adaptées, et l'appui aux organisations intervillageoises (groupements et fédérations). A cela s'ajoute le développement d'un programme de formation et la production du matériel pédagogique en langue bomou. (Assistants Techniques : 1).

PROJET MARAICHAGE, DIOILA.

Ce projet est opérationnel dans le cercle de Dioïla comme zone d'intervention. Il a pour but le développement d'un système de production maraîchère qui vise à l'amélioration des conditions alimentaires et la procuration de revenus monétaires aux populations.

A la fin de la deuxième campagne le projet a installé un jardin central à Dioïla, et un total de 15 jardins villageois dans le cercle.

Le projet accorde aux AV des crédits à moyen terme pour permettre l'achat de grillage pour clôturer le jardin villageois au sein duquel il y a entre 25 et plus de 100 exploitant (e)s individuel (le) s.

Les expériences acquises donneront un aperçu valable des possibilités pour le développement du maraîchage dans les zones CMDT.

Etant donné que cette activité engage surtout les femmes, le projet est particulièrement intéressant pour la SNV qui compte parmi ses tâches prioritaires l'amélioration du statut des femmes. (l'Assistante technique : 1).

PROJET D'AMENAGEMENT DE PETITS BAS-FONDS BOUGOUNI.

Ce projet a été formulé au début de 1990 et s'est inspiré sur des expériences déjà acquises en zone Mali-Sud. Il s'inscrit dans la politique de la CMDT en matière de gestion des Terroirs. Il y a une grande similarité avec le projet Aménagement des Terroirs Villageois à Fana, mais le projet à Bougouni se situe dans une zone écologiquement en socio-économiquement différente.

Le projet a démarré en mars 1991, par quelques activités préparatoires, en attendant l'agrément pour son financement. Le programme porte

notamment sur l'identification, la programmation des activités et la préparation d'une méthode de sélection des villages. L'encadrement du projet sera formé à ce sujet. L'exécution des travaux d'aménagement est programmée dans la campagne suivante (1991/1992). (1 Assistant technique)

PROJET D'IDENTIFICATION DES BESOINS EN TECHNOLOGIES ALTERNATIVES, SIRAKELE.

Ce projet n'a pas encore démarré.

Un de ses objectifs sera l'identification des problèmes réels vécus par les masses rurales et nécessitant une technologie quelconque susceptible de les soulager. Les masses rurales seront associées à la phase de diffusion en évaluant les chances réelles de l'adoption de ces technologies par elles. Les technologies déjà existantes dans les villages seront être prises en compte.

Cette phase d'identification durera un an et les résultats aboutiront à la préparation d'un projet d'appui et d'adaptation de technologie alternative.

APPUI AU PROJET LUTTE ANTI-EROSIVE DANS LES ANTENNES DE SAN ET BOUGOUNI

Depuis 1986, la CMDT a mené une action Lutte Anti-Erosive dans la zone Mali-Sud en collaboration avec le KIT (Institut Royal pour les Régions Tropicales).

L'appui technique de la SNV date de fin 1989, avec l'affectation de deux assistants techniques à San et Bougouni.

L'objectif principal du projet est de freiner la dégradation de l'éco-système afin de créer des conditions plus favorables pour l'amélioration de la productivité des sols et la réalisation d'un système de production plus durable par l'intégration de l'agriculture, l'élevage et la sylviculture.

A plus court terme, les activités du projet portent notamment sur :

- la sensibilisation des populations sur les causes et les effets de l'érosion, ainsi que sur

des méthodes simples et peu coûteuses par lesquelles on peut la combattre.

- formation des agents CMDT pour l'élaboration et la supervision des schéma-directeurs et des programmes Lutte Anti-Erosive et pour la formation des paysans.

- la stimulation de la population pour qu'elle participe à l'exécution et au financement des travaux anti-érosifs.

- l'amélioration de l'équilibre entre l'agriculture, l'élevage et la sylviculture dans certains villages pilotes.

- la synthèse et la diffusion des expériences acquises.

Dans la deuxième phase, les activités seront exécutées à un rythme accéléré dans toute la zone

CMDT et dans le contexte de l'intégration totale au sein de la structure de la CMDT.

LA COLLABORATION AVEC LES EAUX ET FORETS

FORESTERIE RURALE (FORS) SEGOU

Entre 1987 et 1990 la SNV a collaboré avec la Direction Régionale des Eaux et Forêts à Ségou dans le cadre du projet Bois de Village. La présente phase, qui a démarré mi-1990, intervient dans les cercles de Barouéli, Niono et San. Dans ces cercles la SNV a affecté un assistant technique coome homologue au chef de cantonnement. L'équipe d'assistance centrale à Ségou comprend un Chef de l'Equipe, un sociologique et un spécia-



Etablir une adéquation entre le maintien de l'équilibre écologique et la satisfaction des besoins des populations en rapport avec la capacité des écosystèmes.

liste en aménagement de terroirs.

L'objectif fondamental du projet est la promotion de toutes les techniques susceptibles d'améliorer et de sécuriser la production rurale aux bénéfiques des populations locales.

Les activités du projet visent à établir une adéquation entre le maintien de l'équilibre écologique et la satisfaction des besoins des populations en rapport avec la capacité des écosystèmes de la zone d'intervention et de manière à établir un nouvel équilibre écologique.

Le projet compte parmi ses activités le reboisement, la défense et la restauration des sols, l'aménagement et l'exploitation des formations naturelles, et la participation active de la population rurale sont les conditions de base pour la réussite du projet. Une importance particulière est attachée à la formation des agents forestiers et à la sensibilisation des groupes cibles est absolument nécessaire pour que la vulgarisation puisse atteindre les objectifs visés.

PROJET D'APPUI A LA FORESTERIE VILLAGEOISE (PAFV) KOULIKORO

Ce projet, exécuté en étroite collaboration avec la Direction Régionale des Eaux et Forêts à Koulikoro, a démarré début 1990. Le projet intervient dans trois cercles de la région de Koulikoro, à savoir Banamba, Koulikoro et Dioïla.

Bien que le projet PAFV ait une histoire plus courte que le projet FORS ses objectifs principaux sont pareils.

Le personnel mis à la disposition du projet comprend trois assistants techniques travaillant comme homologues aux chefs de cantonnements. La gestion au niveau régional incombe au Directeur Régional des Eaux et Forêts et au Chef de l'Equipe Néerlandaise. Le suivi financier est assuré par un assistant technique gestionnaire travaillant en étroite collaboration avec le comptable du projet.

GESTION FORESTIERE ET AMENAGEMENT DES TERROIRS VILLAGEOIS, (GRATV/FAO) BANAMBA

Bien que ce projet soit financé par les Pays-Bas son exécution est entièrement confiée à la FAO

qui fournit la plupart du personnel national et international, dont le Conseiller Technique Principal. Pour mieux suivre le travail dans chacun des "dix villages test" de la zone pilote, la SNV a affecté trois assistants techniques spécialisés respectivement en agroforesterie, en élevage et en exploitation forestière.

Le but principal du projet est de tester et d'adapter certaines méthodologies d'intervention afin de les divulguer aux autres projets forestiers et agricoles dans la région et ailleurs.

LA COLLABORATION AVEC LE MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, L'ACTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION FEMININE

PROJET APPUI AUX PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE DIOILA/KANGABA.

Depuis son arrivée au Mali, la SNV a été impliquée dans une action de développement de Soins de Santé Primaires (SSP) et de formation d'hygienistes secouristes et d'accoucheuses traditionnelles dans les cercles de Dioïla et Kangaba.

Dans la phase actuelle l'objectif à long terme est l'amélioration des conditions de santé de la population dans lesdits cercles. L'accent est mis sur la qualité des soins et le perfectionnement du Programme et Développement Sanitaire (PDS), tout en consolidant des résultats déjà acquis dans le passé. Le développement d'un système de santé



Appui au projet de développement sanitaire, Dioïla/Kangaba

de base, autofinancé avec la participation de la population, est également une priorité.

Une assistance particulière est donnée à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un système de médicaments essentiels garantissant la disponibilité et l'accessibilité des médicaments aux populations. Outre l'installation des systèmes rationnels de gestion à tous les niveaux, un renforcement des programmes de formation des cadres et des agents sanitaires est recherché.

Le projet assiste également à la mise en place de la politique nationale d'intégration des soins maternels et infantiles, au niveau de l'organisation, de la formation, du suivi et de la programmation.

(Assistant (e)s Techniques : 5)

LA COLLABORATION AVEC L'ODIPAC

APPUI AUX VOILETS CULTURE ATTELEE ET ACTION FORGERON KITA

Dans le domaine de la culture attelée, l'assistance technique vise à promouvoir la mécanisation de l'agriculture dans le cercle de Kita par la vulgarisation des types de matériels et techniques culturales.

Le volet Action Forgeron veut assurer la poursuite de l'action forgeron du programme de développement de l'ODIPAC en vue de garantir un approvisionnement régulier des agriculteurs du cercle de Kita en matériels agricoles de bonne qualité.

Les deux volets tiennent à prendre en compte les exigences et la diversité écologique de la zone. Pour cela une collaboration étroite avec le Projet Agro-Ecologique ODIPAC-DED est prévu.

Un premier Assistant Technique SNV est engagé dans le volet Action Forgeron depuis le début de 1991.

LA COLLABORATION AVEC LA DIRECTION NATIONALE DE L'ACTION COOPERATIVE

APPUI TECHNIQUE ET TECHNOLOGIE AUX GROUPEMENTS DE FEMMES, KOULIKORO

La SNV fournit un appui technique depuis mars 1990 à ce projet et, qui est exécuté en collaboration avec la Direction Nationale de l'Action Coopérative (DNACOOOP). La zone d'intervention dans la présente phase est le cercle de Koulikoro, avec des possibilités d'extension ultérieure à toute la région, voire à d'autres régions.

Le projet vise l'amélioration des conditions de travail des femmes en milieu rural et leur participation à la réalisation de l'auto-suffisance alimentaire. Il vise, par ailleurs, la promotion des groupements coopératifs de femmes dont la participation au processus de développement est favorisée par l'acquisition de connaissances techniques et l'apport de technologies nouvelles.

Dans la phase actuelle du projet, 25 équipements seront installés (en deux temps, par tranches de 12 - 13).

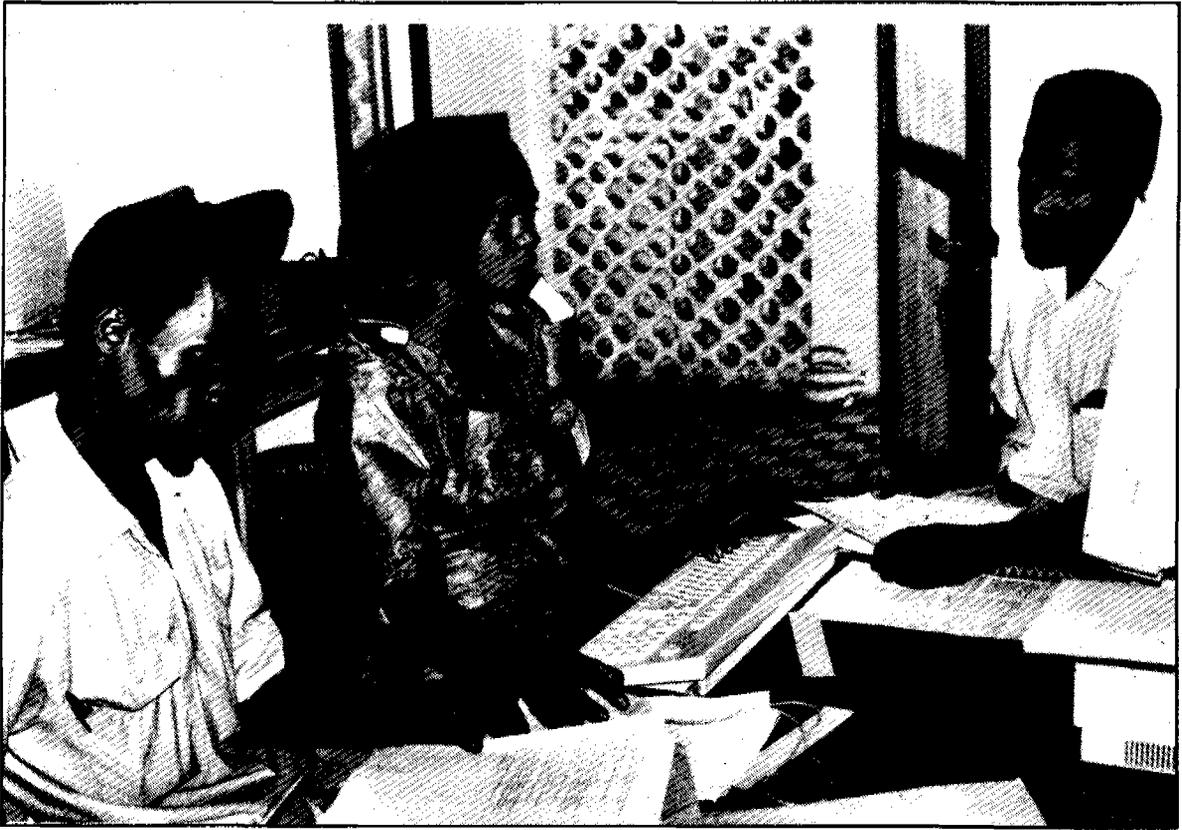
Les activités principales portent sur la sélection des sites et la formation/encadrement des bénéficiaires, ainsi que la création des Comités de Gestion, la mise en place d'un Fonds de Roulement, et la formation des mécaniciens ruraux.

L'assistante technique est chargée du suivi de la gestion et de la supervision des activités.

LES COLLABORATIONS AVEC LES ONG

APPUI AU JOURNAL "JEKABAARA", JAMANA BAMAKO

Lancé en 1986 à l'initiative de la CMDT et de l'ODIPAC, JEKABAARA est un journal mensuel en langue bambara qui s'adresse aux paysans alphabétisés des villages A.V. et sert à transmettre des informations et des connaissances techniques. Un assistant technique de la SNV travaille dans ce projet depuis début 1988. En 1989 la responsabilité pour le journal JEKABAARA a été



Mise en page d'une édition de "Jèkabaara" à l'Unité de composition Jamana.

transféré de la CMDT à la Coopérative Jamana.

De 6.000 exemplaires en 1986, le tirage de JEKABAARA atteindra vraisemblablement les 15.000 en 1991, l'Office du Niger étant devenu un nouveau partenaire au cours de l'année.

Dans l'avenir une diversification du journal en autres langues est prévue.

TOMBOUCTOU RURAL DEVELOPPEMENT (TRD) CARE DIRE

Depuis 1987, la SNV donne un appui d'assistance technique à CARE, une organisation non-gouvernementale internationale, dans le projet Développement Rural Tombouctou, qui couvre les Cercles de Diré et Goundam.

Le projet vise à augmenter le degré d'autosubsistance de la population et à améliorer les conditions de vie. Les deux Assistants Techniques sont particulièrement engagés dans les volets Agricole (cultures céréalières améliorées) et Femmes et

Développement/Formation.

Un troisième volet majeur, Aménagement Hydraulique, renferme plusieurs activités telles que l'aménagement de mares, la construction des digues et le creusement des canaux, réservoirs et puits.

PROJET HYDRAULIQUE RURALE, MISSION CATHOLIQUE BANDIAGARA

Ce projet a comme objectif général l'amélioration des conditions de vie sur le plateau Dogon et cherche à amener les gens à s'organiser pour prendre en main leur propre développement.

A cet effet le volet Animation joue un rôle important à côté des volets techniques, notamment ceux du Forage, des Puits et Installation des pompes et le volet de Construction des petits Barrages, des Salles d'Alphabétisation et de l'Amélioration des Pistes.

La SNV participe dans ce dernier volet avec un Assistant Technique depuis 1987. L'AT sera

remplacé courant 1991 pour une autre période de trois ans.

APPUI A L'ONG ALPHALOG SEGOU

ALPHALOG (Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement) est une jeune ONG nationale dont le centre d'intérêt harmonise étroitement avec la politique de la SNV à l'égard des citadins et citadines pauvres.

ALPHALOG vise non seulement à contribuer à l'amélioration du cadre de vie physique des couches défavorisées des populations urbaines, mais également de leur animation, de leur organisation et de leur auto-promotion.

Le rôle de la SNV est essentiellement d'ap-

puyer et de stimuler le développement de cette ONG, vu l'importance que la SNV attache aux populations pauvres urbaines en tant que groupe cible. Une première structure pilote a été mise en place à Ségou avec l'assistance de la SNV. Les expériences ainsi acquises serviront de base pour des interventions ultérieures de ALPHALOG dans les autres régions. Elles permettront également à la SNV d'approfondir sa connaissance du milieu urbain et de sa problématique.

Bien que le projet soit de récente date (août 1990), l'intérêt suscité et les demandes reçues de la population ségovienne -surtout des groupes féminins- ont atteint une telle proportion qu'une adaptation à court terme s'est avérée nécessaire.

(1 assistante technique)



La création de terrains de jeu fait partie des initiatives d'Alphalog

PROJET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, AMADE/CADEF/AFRICAIRE NIAFUNKE

Ce projet est constitué de 4 volets principaux :

La Gestion des Ressources hydrauliques, l'agro-foresterie et le transfert des forêts, les activités de femmes pour le développement et le renforcement institutionnel des ONG maliennes partenaires. Pour l'exécution des différents volets le financement, assuré par USAID, est canalisé par l'ONG internationale AFRI-CARE. La SNV collaborera directement avec l'ONG malienne AMADE, Association Malienne pour le Développement, dans l'exécution du volet foresterie. Les activités du volet "Femme et Développement" seront conjointement exécutés par SNV et CADEF (Comité d'Action pour les Droits de l'Enfant et de la Femme).

Les Assistants Techniques seront engagés vers le quatrième trimestre de 1991.

Nouvelle politique d'action

Dans le souci d'adapter sa politique de développement aux réalités actuelles, et à la lumière des expériences du passé, la SNV a initié ces dernières années un processus de réflexion interne.

Ces délibérations ont récemment abouti à la reformulation de ses objectifs et au choix d'une nouvelle politique d'action.

Alors que dans le passé, l'envoi du personnel aux organisations d'accueil dans des secteurs et pour des activités bien spécifiques occupait le premier plan de sa mission d'assistance, il s'agit maintenant d'une approche où le groupe cible avec sa situation, ses problèmes, ses capacités, ses idées, et surtout sa volonté de prendre en main son propre développement constitue le centre d'intérêt et le point de départ pour toute intervention de la SNV.

C'est donc une politique orientée vers la coopération avec les structures de base des sociétés, et mettant l'accent sur l'engagement et la responsabilité des groupes cibles qui, de clients en état permanent de dépendance, deviennent de véritables partenaires.

Sur le plan stratégique, la SNV fait le choix dans chaque pays où elle est active pour une méthodologie et une approche organisationnelle par et avec lesquelles le groupe cible pourrait franchir les différentes étapes dans le processus d'auto-développement : conscientisation, organisation en groupes fonctionnels, encadrement local, et organisations d'appui technique et/ou financier.

A la SNV revient la tâche, en tant qu'organe médiateur, de renforcer et d'intégrer ces éléments en un ensemble cohérent. Elle se charge de l'identification, du développement, de l'appui et, au besoin, de la création de ces organisations relevant du processus, si leur rôle dans le processus de développement souhaité est mis en évidence.

Toute intervention de la SNV part du principe que l'action proposée sera :

- ciblée sur des groupes homogènes et basée sur une compréhension intégrale de

leur situation à travers des études détaillées du milieu et des recueils systématiques et permanents des données.

- située dans un contexte d'engagement régional pour optimiser les ressources de tous les partenaires.

- conçue comme un processus, avec sa propre dynamique. Ceci implique que les nouvelles interventions soient conçues sur la base des expériences précédentes. L'accent sera mis sur l'analyse et la réflexion, le démarrage de petites activités, le développement institutionnel et l'engagement pour une longue période d'intervention.

C'est donc une approche progressive qui suit le rythme de la population et qui avance par degrés; une approche participative qui valorise la situation de la population cible en tenant compte de leur engagement, de leurs efforts et de leurs moyens ; une approche flexible quant aux moyens, aux méthodes et à l'affectation du personnel, et permettant des activités novatrices et expérimentales. En plus -et c'est un point capital pour la SNV- l'approche est genre neutre, ce qui veut dire que l'impact différencié des activités sur les hommes et sur les femmes doit faire l'objet d'un suivi-évaluation et être suivi d'un ajustement des activités dans le sens de l'amélioration de la position de la femme, selon sa propre perception et en dialogue avec les hommes.

Enfin, l'approche est multi-sectorielle, permettant d'appuyer à la fois ou successivement des activités dans les différents secteurs, en fonction des priorités du groupe cible.

Cette réorganisation de la politique d'action pourrait avoir dans les années à venir de plus en plus d'influence sur le programme de la SNV au Mali.

Plan d'action 1991 de la SNV au Mali

Sur le terrain, la SNV tente de donner un contenu aux stratégies nouvelles prônées par l'organisation. A court terme, un nouveau plan quinquennal sera élaboré qui prendra en compte les éléments de la nouvelle politique et tentera de trouver la meilleure approche pour l'appliquer dans le contexte du Mali. Certains projets prennent déjà en compte la nouvelle stratégie. Parmi les autres projets, d'autres seront amenés sans doute à terme, à reformuler leur approche.

L'approche pour élaborer et exécuter un projet consiste avant tout à identifier et aborder les groupes cibles. La stratégie générale de l'organisation indique qu'il s'agit des couches désavantagées, démunies ou opprimées de la population. Dans un pays enclavé et sahélien comme le Mali, cette notion de désavantage prend tout son sens. En dehors de ceux qu'il est convenu d'appeler "les élites" on peut dire que presque toute la population satisfait aux critères de groupe cible.

Malgré tout, dans le choix des zones d'intervention, les considérations qui entrent en ligne de compte sont d'ordre stratégiques et pragmatiques comme par exemple le rayonnement que le projet pourrait avoir sur d'autres organisations actives dans la région où la présence de projets déjà opérationnels.

En l'absence de tels facteurs favorables à l'im-

plantation, et s'il faut intervenir malgré tout, il est procédé à une analyse globale du milieu pour identifier les besoins concrets et les potentialités des groupes-cibles.

En prévision de la reformulation des projets et afin d'aboutir à une amélioration qualitative de l'impact, la SNV a élaboré des directives. Les points suivants sont notamment suggérés.

- Situation du groupe-cible au niveau socio-économique, politique et culturel tant pour la partie féminine que masculine ; établissement de priorités de mobilisation et d'organisation .
- définition des critères de mesure d'impact
- définition de la participation du groupe-cible dans la conduite des activités. L'alphabétisation fonctionnelle est à ce niveau une nécessité.
- Un système de suivi et d'évaluation .
- Une bonne méthode de planification des projets et de leur calendrier de mise en place . Développement des contacts avec les autres services et organismes de développement afin de préserver le caractère intégré des activités.
- les relations possibles de coopération et de coordination avec les autres organismes
- la détermination des responsabilités tant de l'organisation d'accueil que de la SNV.



Accorder une attention particulière à la position de la composante féminine du groupe-cible

Stratégie Femmes et Développement.

Dans la stratégie de la SNV à l'égard de la composante féminine du groupe-cible, l'objectif à court terme vise à :

«Intégrer des activités concrètes, tant au niveau du projet qu'à un niveau supérieur, en tenant compte, de manière rationnelle et réfléchie, de la condition et de l'apport de la femme dans son groupe».

Il ne s'agit donc pas d'une approche axée exclusivement sur les femmes, mais d'une approche qui intègre hommes et femmes. Il est tenu compte lors du choix d'activités concrètes par l'ensemble du groupe social, de l'influence de ces activités sur la répartition socio-économique des rôles respectifs des hommes et des femmes et sur leur propre perception de cette répartition. A cet égard les rapports hiérarchiques et sociaux existants doivent servir de point de départ et font l'objet de discussions menées par le groupe lui-même, à son propre rythme.

A long terme, la SNV recherchera **«une modification des rapports entre les genres, afin d'élargir les possibilités de développement de la composante féminine des groupes-cibles.»**

Cette démarche doit être intégrée structurellement et en priorité dans le cycle du projet. Cette approche signifie que les femmes ne sauraient être considérées comme groupe cible principal isolé de l'ensemble des population rurales et urbaines pauvres.

La collaboration avec les organismes de développement.

La SNV a jusque là collaboré principalement avec les structures étatiques et semi étatiques. Mais le développement social politique et économique de ces dernières années oblige la SNV à une adaptation de cette préférence.

En effet, en raison des contraintes budgétaires et des restructurations en cours, l'Etat malien procède à un désengagement et confie l'exécution des projets et programmes à ses partenaires. Mais les structures étatiques et semi étatiques conservent encore un rôle d'exécution très important.

Ces structures déterminent pour une grande part les conditions pour les processus de mobilisation et d'organisation des groupes cibles.

Les contraintes exposées plus haut ont préparé le terrain à l'éclosion des ONG, dont l'émergence s'explique aussi par l'appui accordé par les bailleurs et organismes de développement qui utilisent ce secteur comme relais pour atteindre leurs objectifs. Comme la plupart des ONG sont de création récente, elles manquent souvent d'expérience pour mettre correctement leurs idées en pratique.

La SNV adaptera son programme et tout en continuant la coopération avec les structures étatiques et semi étatiques, elle s'ouvrira aux ONG. Il s'agit d'une politique à deux voies dont l'objectif est d'optimiser les ressources humaines, matérielles et financières des organismes et institutions concernés.

1) Coopération avec les services étatiques et semi-étatiques

Puisque la capacité d'exécution de la plupart de ces services devient de plus en plus faible et qu'ils s'occupent peu du groupe-cible, il faut mettre l'accent sur les aspects suivants :

- transmission au service : Le projet/apport doit avoir pour but de développer un programme pouvant être exécuté finalement par le service.
- transmission au groupe-cible : Le programme en question doit développer des activités qui peuvent être réalisées complètement par le groupe-cible lui-même. Le service public devra dorénavant soutenir et conseiller (fournisseur de services).
- contrôle : Le projet doit être transparent et clair pour toutes les parties concernées.

2) Coopération avec les ONG locales.

Les apports se situent au niveau du soutien technique ou organisationnel de l'ONG, ou une combinaison des deux.

Les critères de coopération suivants sont définis :

- l'ONG doit avoir des idées claires concernant le choix des groupes-cibles et/ou des secteurs spécifiques (inter-sectoriel également) et la manière de coopérer avec le groupe-cible.
- elle doit être ouverte aux idées et adapter son cadre politique et son approche au fur et à mesure de ses expériences avec le groupe-cible.

Les ONG ayant une vision et une stratégie élaborées et claires (qui se raccordent à la nouvelle politique d'action de la SNV ou qui en sont une alternative intéressante), mais qui n'ont qu'une faible capacité d'exécution pourront donc être retenues pour une coopération.

3) Coopération entre les organismes de développement eux-mêmes.

Outre le travail dans chaque organisation d'accueil, la SNV va tenter lorsque c'est possible d'aider à jeter un pont entre les diverses organisations de développement. Toute organisation n'est pas capable de fournir aux services un paquet complet suivant les besoins du groupe-cible. Il s'agit d'utiliser les points forts de l'autre ; complé-

mentarité. Les ONG ayant une stratégie de groupe-cible bien développée pourront être intégrées dans les programmes des services publics. Souvent aussi, les ONG n'ont pas suffisamment de connaissances ou de possibilités pour fournir certains services dans une mesure suffisante.

Dans ce cas, les services semi étatiques peuvent offrir une contribution.

Etant donné la faible capacité d'exécution de la plupart des services étatiques et semi-étatiques, et des ONG au Mali, la SNV doit étendre sa connaissance et son expérience en matière de soutien et de renforcement de ces partenaires. Selon les organisations d'accueil, cela pourra être :

- proposer des méthodes de programmation "bottom-up" (par exemple : Planification des Projets par Objectifs, Critical Path Method, Logical Framework, etc.)
- proposer des modèles de gestion et d'organisation
- mettre à la disposition des organisations d'accueil une assistance technique et financière pour permettre à ces organisations de tester leurs nouvelles lignes de politique.



Lutte anti-érosive et préservation des sols

LES MOYENS

Les cadres détachés de la SNV-Mali sont le Directeur National, qui est le Délégué de la SNV-La Haye, et 3 Directeurs Régionaux, ainsi qu'une Administratrice.

Ils entretiennent des contacts réguliers avec les organisations d'accueil et les autorités du pays d'accueil, et agissent de concert avec le conseil de la SNV-Mali dans l'élaboration des programmes et l'appréciation des demandes d'assistance.

Quant aux assistants techniques, on insiste de plus en plus sur la compétence professionnelle liée à une expérience solide, dans la mesure où les problèmes qui se posent dans la conduite des activités sont très souvent complexes. L'assistant technique doit posséder une mentalité et un caractère adéquats. Lors de la sélection des candidats et dans la formation des assistants techniques, on veille à ce que le mélange de compétence professionnelle et de motivation soit optimal. Cette sélection est rigoureuse : en 1990, sur 1629 personnes intéressées, seules 172 (soit 11%) étaient envoyées en assistance.

L'assistant technique s'engage normalement pour une période de trois ans ; une prolongation est possible si toutes les parties sont d'avis favorable et si le projet continue.

L'assistant technique est responsable en premier lieu devant la direction de l'organisation d'accueil.

La SNV entretient des liens importants avec certaines institutions spécialisées soit aux Pays-Bas, soit dans d'autres pays, qui mettent leur *compétence professionnelle* à la disposition de la SNV-Mali à toutes les étapes d'un projet, de son élaboration jusqu'aux interventions sur le terrain pour résoudre des problèmes spécifiques.

CONCERTATION SUR LE TERRAIN

Le Conseil de la SNV-Mali, organe consultatif pour les cadres détachés et pour le siège de la SNV à la Haye, se réunit régulièrement.

Ce conseil se compose de quelques délégués choisis parmi les assistants techniques et du délégué de la SNV.

Des réunions trimestrielles regroupent les assistants techniques autour des thèmes d'un certain secteur comme par exemple les soins de santé et la gestion du milieu physique, ou des thèmes d'intérêt spécifique, par exemple : Femmes et Développement.

En outre, le personnel se réunit une fois par an pour un week-end de réflexion autour d'un thème spécifique.

En outre des cours de langue sont organisés de temps à autre.

L'autorisation de l'organisation d'accueil est sollicitée pour toutes ces réunions, ainsi que pour l'attribution des vacances des assistants techniques de la SNV.



Embaucher les jeunes diplômés est une des politiques de la SNV-Mali

L'aspect Mondial

Les problèmes dans les pays du tiers-monde ne peuvent plus être abordés de manière isolée. Pour les pays en voie de développement, cette donnée est acceptée depuis longtemps ; ils sont politiquement et économiquement dépendants des pays riches et se trouvent dans une position de négociation défavorable. Cependant, les pays riches vont eux aussi en faire l'expérience de plus en plus. Ils vont être tôt ou tard confrontés aux conséquences du sous-développement, que ce soit sous forme de problèmes écologiques, d'une armée croissante d'immigrés, d'instabilité politique ou d'autres.

C'est dans ce contexte de conscientisation des populations dans les pays riches que la SNV Mali pourrait jouer un rôle important en développant avec ses partenaires maliens intéressés un programme «Aspects mondiaux». Ceci serait basé sur des thèmes tels que l'environnement, le coton, etc., et serait incorporé dans le cycle du projet là où c'est possible.

*

*

*

Perspectives d'avenir

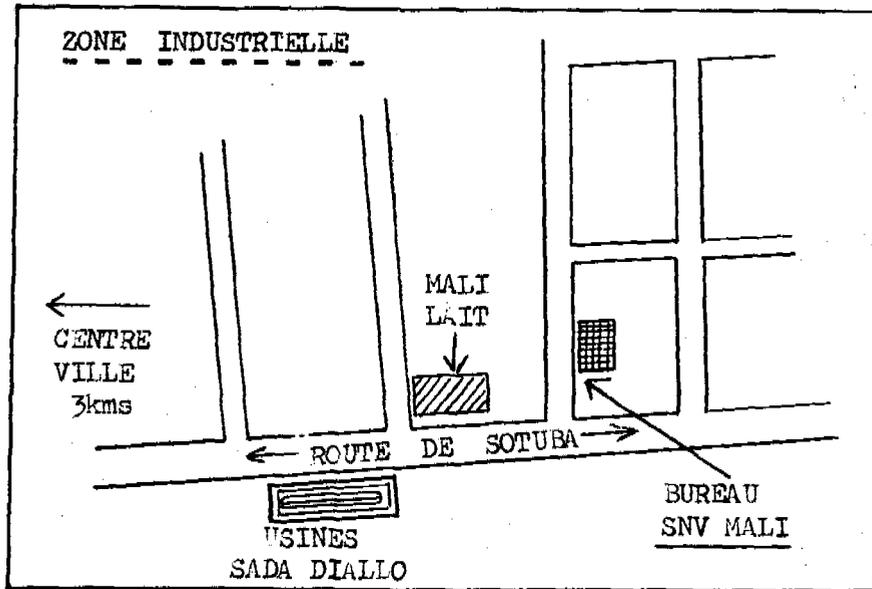
Outre les projets en cours de réalisation déjà décrits, d'autres sont prévus ou à l'étude.

Dans le cadre des soins de santé primaires, la SNV est en dialogue avec le projet Soins de Santé Primaire Ségou, pour le recrutement de médecins pour les antennes de San et Macina.

L'ONG ALPHALOG a proposé un deuxième projet de collaboration pour une des communes de Bamako (milieu urbain).

Plusieurs ONG maliennes ont fait leurs demandes pour des projets de collaboration. Celles-ci ne seront examinées qu'à la fin de l'année 1991, à cause d'un manque de personnel.

Le nouveau plan quinquennal à élaborer devra donner des lignes directrices plus détaillées pour les interventions.



Association Neerlandaise d'Assistance
 au Développement **SNV**
 B.P. 2220
 Tél : 22.43.27

Cette brochure a été réalisée par l'Association Néerlandaise d'Assistance au Développement.
Composition : Unité de Composition JAMANA, B.P 2043, Bamako (Mali)
Couverture : Modibo SIDIBE
Rédaction : Ismaïla Samba TRAORE et John FOX
Photos : John FOX
Impression : Imprimerie de l'AMAP Village KIBARU